



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



Présentation de l'activité de veille au sein du CEP

Qu'est-ce que la veille ?

La veille est une activité qui s'est imposée comme discipline à part entière de façon récente, au début des années 1980, dans une économie en cours de mondialisation, où les entreprises cherchaient les moyens de se maintenir voire d'accroître leurs performances et leur compétitivité par une adaptation continue aux modifications de leur environnement. Elle s'est ensuite étendue à tous les domaines : organismes de recherche scientifique, organisations professionnelles, institutions publiques, etc.

Selon la norme AFNOR (1998), « la veille est une activité continue et en grande partie itérative, visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc., pour en anticiper les évolutions ».

Quel type de veille au CEP ?

La veille éditoriale conduite par le CEP se distingue des autres types de veille existants, comme la veille stratégique, la veille technologique, la veille scientifique, la veille juridique ou encore la veille d'opinion. De portée plus générale que ces veilles spécialisées, elle traite d'informations sélectionnées et non conjoncturelles, la qualité de ces informations étant un point essentiel, tout comme leur traitement informatif et non événementiel. Cette veille n'est pas réductible à l'information d'actualité, telle qu'elle est disponible par exemple dans les revues de presse. En effet, les événements de nature conjoncturelle, par définition éphémères, tels que des événements climatiques (inondations, sécheresses) ou un épisode d'épizootie, ne sont pas retenus dans cette veille.

Ainsi, une évolution à la hausse ou à la baisse du cours d'une matière première agricole ne fait pas l'objet d'une note, à moins que celle-ci soit exceptionnelle, qu'elle soit révélatrice d'un changement profond et durable. En revanche, des prévisions portant sur les prix agricoles à l'horizon 2020 ou 2030 sont relayées, de même que des analyses novatrices sur les causes de la volatilité de ces prix.

Sept grands domaines de cette veille éditoriale :

- les **travaux de prospective** (ex : *Agrimonde* de l'INRA et du CIRAD, *Global Food and Farming Future* du Foresight britannique, les scénarios de l'International Food Policy Research Institute sur la sécurité alimentaire mondiale à l'horizon 2050 face au défi du changement climatique) ;
- les **travaux de prévision** (ex : *Les Perspectives agricoles 2010-20* de l'OCDE et de la FAO) ;
- les **travaux d'évaluation** (ex : Rapport d'évaluation commandé par la Commission européenne sur *Les*

mesures concernant les organisations de producteurs du secteur des fruits et légumes) ;

- les **travaux de simulation** (ex : des chercheurs de l'université de Wageningen ont évalué l'impact d'une suppression des aides découplées de la PAC sur la pérennité des exploitations agricoles en Europe) ;
- les **mesures et politiques publiques adoptées dans d'autres pays**, ou les expérimentations, dans une perspective de comparaison internationale et de veille « concurrentielle » (ex : le ministre japonais de l'agriculture propose d'offrir 1 million de yens - 9 200 euros - par an pendant 5 ans à de jeunes urbains pour s'installer comme agriculteurs) ;
- les **innovations technologiques et agronomiques** (ex : la première usine de plastique sans pétrole a été inaugurée à Triunfo au Brésil ; le polyéthylène « vert » est obtenu à partir d'un composant produit lors de la distillation de la canne à sucre) ;
- les **faits porteurs d'avenir** : il s'agit d'une sélection de faits ou d'idées qui sont susceptibles d'entraîner des changements importants à moyen ou long terme. Ces faits peuvent être précurseurs d'une nouvelle tendance, ou sont susceptibles d'infléchir une tendance existante (ex : la société le Petit Producteur lance un « rayon responsable » fruits et légumes dans la grande distribution, un vin néo-zélandais affiche son empreinte carbone).

La veille du CEP **porte sur les champs de compétence du ministère**, du local à l'international, de l'action publique aux activités industrielles et à la société civile : alimentation, agriculture, avenir de la PAC, développement rural, forêt, foncier, énergie, climat, agricultures du monde, évolution des métiers agricoles, etc.

Moyens et organisation de la veille

La veille prospective repose sur un corpus non figé d'**environ 300 sources**.

Elles sont de différentes natures : presse généraliste et spécialisée, institutions nationales et internationales, *think tanks*, instituts de recherche, organisations non gouvernementales, syndicats professionnels, fédérations de producteurs, associations, organismes statistiques, etc.

Ces sources sont régulièrement consultées sous des formes diverses : revues de presse, *newsletters*, sites Internet, blogs, etc. Colloques et conférences sont également des sources d'information mobilisées.

Les **types de documents** supports des informations peuvent être variés : rapports, articles, études, ouvrages, actes de conférences ou de séminaires, etc.

Le **traitement de l'information** retenue est avant tout informatif, la dimension critique (analyse, mise en perspective) n'intervenant pas au premier stade de la veille.

Les **outils de la veille** sont un agrégateur de flux RSS, des systèmes d'alertes par mots clés, pour la recherche d'informations, et une plateforme de blog pour leur diffusion (<http://veillecep.fr>).

L'activité de veille au sein du Centre d'études et de prospective est le résultat d'un **travail collectif** associant l'ensemble des chargés de mission du CEP et coordonné par la chargée de mission Veille.

Les informations du blog peuvent ensuite faire l'objet de **notes de différents formats**. Il s'agit du **deuxième stade de la veille** : l'information est alors commentée, comparée, mise en perspective et éventuellement critiquée.

Le blog et les bulletins de veille

Un blog de veille (<http://veillecep.fr>), public, est alimenté chaque mois.

Les notes sont **archivées par grandes catégories**, ce qui permet de capitaliser cette information de manière à pouvoir l'utiliser ultérieurement en fonction des besoins.

Des mots-clés (ou « tags ») ainsi qu'un moteur de recherche en texte intégral permettent de retrouver des notes plus anciennes.

Un bulletin permet d'envoyer chaque mois aux personnes abonnées la liste des dernières notes du blog, accompagnée de quelques lignes et de liens renvoyant sur le blog.

Un bulletin thématique « Alimentation » a été lancé fin 2014. En complément du bulletin de veille mensuel généraliste, ce nouveau format liste un ensemble de références de sources diverses, identifiées au cours de l'activité de veille sur les sujets alimentaires (consommations, comportements, IAA, distribution, gaspillage, etc.). Ce bulletin est publié à une fréquence variable et est diffusé à une liste restreinte de contacts directement intéressés.

Pour plus d'informations sur cette veille, merci de vous adresser à cep@agriculture.gouv.fr.